



Divorce et Calcul de la récompense

Par **Gynie**, le **20/01/2014 à 10:48**

Bonjour,

Je recherche des réponses au sujet du calcul de la récompense.

Mme a un prêt de 400€ pour un appartement acheté avant mariage 96000€ valeur actuelle 110000€ (prêt contracté en avril 2004 jusqu'au 1er janvier 2016).

Mr a un prêt de 700€ pour une maison reçu par donation anticipée avant mariage (prêt de 120 000€ pour travaux de 2006 à 2026). Valeur estimée de la maison en 2006 : 100 000€ Valeur actuelle : 320 000€.

Mariage en 08/2008 (5,5 ans)

Puis-je bénéficier d'une récompense sur la plus-value sachant que la communauté a financé mon crédit et celui de Mr pendant presque 5 ans et demi (Août 2008 à aujourd'hui) ? Quel peut-être approximativement le montant de cette récompense (sachant qu'il faut déduire, je suppose, mon prêt) ?

Merci pour vos réponses.